

**CNUCED XI**

**Palais des Congrès d'Anhembi, São Paulo (Brésil)
13-18 juin 2004**

La onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (**CNUCED XI**) se tiendra à São Paulo du 13 au 18 juin. Son principal thème est la cohérence - cohérence entre les stratégies de développement nationales et les processus économiques mondiaux et négociations commerciales internationales.

Pour les pays en développement, il s'agit, entre autres choses, de développer leur production des biens et services requis pour bénéficier du système et s'intégrer à l'économie mondiale. Pour les pays développés, il s'agit de se montrer à la hauteur de leurs engagements et d'accorder aux pays en développement plus d'aide et d'assistance, de manière qu'ils interviennent à égalité dans le système commercial. Il s'agira aussi de tenir compte des différences entre pays - entre pays développés et pays en développement, mais aussi entre pays en développement eux-mêmes.

Le thème de la cohérence sera examiné de quatre points de vue différents, qui constituent les thèmes subsidiaires de la Conférence. Dans chaque cas, on cherchera à recenser les problèmes, à formuler une réponse nationale et internationale et à déterminer ce que peut être la contribution de la CNUCED.

Thèmes subsidiaires de la Conférence

- **Les stratégies de développement dans une économie internationale mondialisée.** Les maigres résultats de la libéralisation des échanges dans de nombreux pays en développement incitent à penser qu'une autre approche est peut-être nécessaire, une approche qui permettrait à ces pays de s'intégrer dans l'économie mondiale au rythme qui leur convient. Avec la marge de manœuvre qui leur est laissée pour se doter de stratégies de développement nationales judicieuses et appropriées, comment les pays peuvent-ils bénéficier du système commercial?
- **Le renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale.** Les négociations commerciales peuvent améliorer les possibilités d'exportation qui s'offrent aux pays en développement en abaissant les obstacles au commerce. Toutefois, peu de pays sont aujourd'hui en mesure de tirer parti de ces possibilités, faute d'avoir la capacité d'offre

et la compétitivité nécessaires. La Conférence envisagera donc à la fois les deux côtés de la médaille - les négociations commerciales et les limites imposées par l'offre.

- **La contribution effective du système commercial international et des négociations commerciales au développement.** Pour que les pays en développement bénéficient des processus économiques mondiaux, il faudra améliorer l'accès aux marchés, réduire les subventions à l'exportation et les subventions internes et supprimer les droits de douane et autres obstacles aux exportations des pays en développement. Comment rendre plus efficace le traitement préférentiel et différencié? Comment concilier les préoccupations d'ordre commercial et les mesures d'allègement de la dette? Comment la politique commerciale peut-elle influencer favorablement sur la réduction de la pauvreté et l'égalité entre les sexes?
- **Le partenariat pour le développement.** Pour assurer la cohérence et catalyser les efforts nationaux de développement, la participation non pas seulement des gouvernements et des organisations internationales, mais aussi de la société civile et du secteur privé est indispensable. C'est pourquoi la Conférence devrait lancer des partenariats associant les diverses parties intéressées, qui porteront sur une large gamme d'activités s'inscrivant dans le mandat de la CNUCED et répondant aux besoins des pays en développement.

Questions transsectorielles

Trois questions sociales et humaines fondamentales seront aussi examinées par la Conférence à l'occasion d'un certain nombre de manifestations parallèles: commerce et pauvreté, commerce et parité des sexes et commerce et industries de la création.

Modalités de la Conférence

La Conférence réunira les représentants des gouvernements et du secteur privé, des organisations internationales et de la société civile (organisations non gouvernementales et milieux universitaires, ainsi que médias). Elle comprendra:

- Un débat général auquel participeront les États membres (diffusé en direct sur l'Internet);
- Des réunions consacrées aux principaux documents soumis à la Conférence pour adoption;
- Des séances interactives consacrées aux thèmes subsidiaires et aux questions transsectorielles.

Un certain nombre d'activités et manifestations parallèles se dérouleront dans le cadre du programme officiel de la Conférence. Les organisations de la société civile prévoiront aussi des ateliers et des débats au cours desquels elles définiront leurs positions sur les principales questions, qui seront ensuite examinées par la Conférence en séance plénière.

Pour plus de renseignements, prière de consulter le site Web de la CNUCED XI à l'adresse <http://www.unctadxi.org/>

Commission du commerce des biens et services, et des produits de base

Des discussions pleines d'intérêt sur les questions commerciales essentielles ont caractérisé la huitième session de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base (Genève, 9-13 février 2004) et ont confirmé la valeur de la CNUCED en tant que lieu de débats.

L'importance croissante des pays en développement dans le commerce international et les négociations a été soulignée. Au cœur du débat se trouvait le rôle de la CNUCED, pour ce qui était d'aider ces pays à s'intégrer dans le système commercial mondial et à prendre une part plus active aux négociations commerciales.

La Commission a procédé à un tour d'horizon stratégique des principales questions du système commercial international dans l'optique du développement. Parmi ces questions, on peut citer: l'accès aux marchés, l'entrée sur les marchés et la compétitivité; le commerce des services, assuré en particulier par le mouvement des personnes physiques; et les questions de commerce et d'environnement. Une attention toute particulière a été accordée à la question nouvelle, brûlante - et controversée - de la délocalisation des services, qui pouvait être source de nouveaux gains pour le développement en créant des emplois et des conditions de concurrence plus vives.

La délocalisation: une possibilité de développement

Dans la déclaration qu'il a faite à la huitième session de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, le Secrétaire général de la CNUCED, M. Rubens Ricupero, a abordé la question controversée de la délocalisation. Très courante parmi les pays industrialisés, la délocalisation se diffuse maintenant dans les pays en développement et dominera probablement les discussions commerciales dans les années à venir. On trouvera ci-dessous des extraits de la déclaration de M. Ricupero.

«Permettez-moi maintenant de passer à la sous-traitance des services (délocalisation des systèmes de gestion et services commerciaux en ligne) par les entreprises de pays développés aux pays en développement. Elle fait l'objet de débats passionnés: une telle sous-traitance s'inscrit-elle dans la théorie du libre-échange et dans les modèles acceptés de libéralisation du commerce? Aboutit-elle ou non à un exode des emplois des pays développés vers les pays en développement? Quels en sont les coûts et avantages pour les uns et pour les autres? Une intervention protectionniste des gouvernements serait-elle justifiée? Comment cette question pourrait-elle être traitée dans le cadre de l'OMC ou d'autres négociations commerciales?»

À la CNUCED, nous avons observé ce phénomène et noté son évolution: d'abord essentiellement intérieur à l'OCDE, il comporte désormais une nouvelle dimension Nord-Sud. Les dépenses mondiales de sous-traitance sont estimées à 320 milliards de dollars É.-U. pour l'an dernier et devraient atteindre 585 milliards de dollars É.-U. en 2005 et 827 milliards de dollars É.-U. en 2008. La délocalisation à l'étranger en représente une partie croissante, et malgré tout l'enthousiasme qu'a suscité son importance pour le commerce Nord-Sud, la part des pays en développement dans ces activités, mêmes de pays principaux fournisseurs comme l'Inde (3 % des

dépenses mondiales consacrées aux technologies de l'information), reste faible. La crainte de voir une vague déferlante de délocalisations emporter vers les pays pauvres les emplois hautement qualifiés caractéristiques des pays riches paraît hors de propos. Néanmoins, la délocalisation constitue un nouveau secteur dynamique et une remarquable occasion d'assurer immédiatement et durablement des gains pour le développement des pays en développement, grâce au commerce international. Elle fait des adeptes à la mondialisation et crée, dans le système commercial, des enjeux tangibles supplémentaires pour les pays pauvres. De plus, il est encourageant de noter que les possibilités d'exportation de services par le biais de la délocalisation qui s'offrent aux pays en développement sont beaucoup plus vastes qu'on ne le dit généralement, puisque l'on voit des pays en développement très divers renforcer nettement leur présence sur les marchés mondiaux de la délocalisation.

Je ne doute pas que la délocalisation à l'étranger ne soit un élément légitime de la libéralisation du commerce. Elle permet aux pays en développement d'exploiter leur avantage comparatif - une main-d'œuvre abondante, concurrentielle, et un environnement de coûts plus faible. À ce propos, et à propos aussi de l'argument sur les coûts et avantages relatifs, je ne peux que rappeler ce qu'a dit M^{me} Patricia Hewitt, Secrétaire au commerce britannique, lorsqu'elle a évoqué le "mythe" sous-jacent aux craintes suscitées par la délocalisation à l'étranger: *‘Nous ne pouvons pas préconiser la libéralisation à l'étranger et pratiquer le protectionnisme chez nous. Si importants que nous paraissent être les coûts à court terme, les coûts à long terme leur sont bien supérieurs - pour les consommateurs et pour l'emploi’* - et, pourrais-je ajouter, pour l'économie en général. Même si un effort de réglementation a quelquefois été tenté, je ne crois pas que ce processus relève des pouvoirs publics - il sera déterminé par les forces du marché. De toute façon, ces services sont déjà visés par l'AGCS au titre du Mode 1 et relèvent aussi des Modes 3 et 4, dans la mesure où ils se rapportent à l'investissement. Dans un souci de prévisibilité, les pays en développement devraient, dans le cadre des négociations relatives à l'AGCS, s'efforcer d'obtenir des engagements multilatéraux contraignants au titre de ces modes, de manière à pouvoir prévenir toute mesure protectionniste ou en faire reconnaître l'invalidité.»

Visite du Président Lula à la CNUCED

Le 29 janvier, M. Luiz Inácio Lula da Silva, Président du Brésil, et sept ministres brésiliens ont rencontré plus de 200 dirigeants de sociétés étrangères qui envisagent d'investir au Brésil. Cette réunion, organisée par la CNUCED, portait essentiellement sur l'environnement macroéconomique existant au Brésil et la nécessité d'inclure des considérations sociales dans les politiques d'investissement si l'on voulait en assurer le succès. «Si vous voulez investir au Brésil, les règles sont bien définies», a dit M. Lula da Silva.

Cette réunion s'est tenue parallèlement à la réunion directive de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement, dont le thème majeur, cette année, était le rôle revenant à la fois aux milieux d'affaires et aux pouvoirs publics dans la promotion de l'investissement.

Publications récentes

Le développement économique en Afrique: résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base

Selon un récent rapport de la CNUCED, intitulé *Le développement économique en Afrique: résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, la majorité des pays africains sont enfermés dans une structure commerciale qui se traduit pour eux par une dégradation des termes de l'échange et une grande instabilité des recettes en devises. Cette situation a de graves répercussions sur la gestion macroéconomique et la formation de capital, et entrave les efforts de diversification en faveur d'activités plus productives. En conséquence, une bonne partie de l'Afrique subsaharienne est restée tributaire des produits de base.

Le rapport examine les différentes solutions qui s'offrent à l'Afrique et à la communauté internationale pour redresser cette situation. À cet égard, il recommande une approche à trois volets: il s'agirait d'atténuer dans l'immédiat le handicap que représente la dépendance à l'égard des produits de base et de faciliter à plus long terme l'évolution structurelle en associant des mesures propres à renforcer les capacités institutionnelles nationales, des arrangements commerciaux internationaux plus équilibrés et des programmes internationaux de financement plus généreux et plus novateurs.

Ce rapport (UNCTAD/GDS/AFRICA/2003/1, numéro de vente: F.03.II.D.34, ISBN 92-1-112605-3) est en vente au prix de 15 dollars des États-Unis. Pour l'obtenir, prière de s'adresser à: UN Publications, Two UN Plaza, Room DC2-853, Dept. PRES, New York, NY 10017, États-Unis (téléphone: +1 800 253 9646 ou +1 212 963 8302; télécopie: +1 212 963 3489; adresse électronique: publications@un.org); ou à: Section des ventes et de la commercialisation, bureau E-4, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse (téléphone: +41 22 917 2614; télécopie: +41 22 917 0027; adresse électronique: unpubli@unog.ch; site Web: <http://www.un.org/publications>)

Rapport sur le commerce électronique et le développement, 2003

L'édition 2003 de ce rapport analyse les tendances des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'activité économique en ligne et du commerce électronique ainsi que leurs conséquences sur le processus du développement. Il étudie des questions d'une importance stratégique pour les responsables politiques, notamment les effets des TIC sur la productivité, les éléments clefs des stratégies électroniques nationales et les approches à retenir à l'égard des logiciels libres. Il examine aussi les possibilités qu'offrent les TIC pour la délocalisation de l'activité économique et expose les avantages et le potentiel des systèmes de règlement des différends en ligne.

Ce rapport (numéro de vente: F.03.II.D.30, ISBN 92-1-112602-9) est en vente au prix de 45 dollars des États-Unis. Pour l'obtenir, prière de s'adresser à: UN Publications, Two UN Plaza, Room DC2-853, New York, NY 10017, États-Unis (téléphone: +1 800 253 9646 ou +1 212 963 8302; télécopie: +1 212 963 3489; adresse électronique: publications@un.org); ou à: Section des ventes et de la commercialisation, bureau E-4, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse (téléphone: +41 22 917 2614; télécopie: +41 22 917 0027; adresse électronique: unpubli@unog.ch; site Web: <http://www.un.org/publications>)

Manuel de statistiques de la CNUCED 2003

L'édition 2003 du *Manuel de statistiques de la CNUCED* a été publiée en décembre. Ce *Manuel* qui en est maintenant à sa quatrième décennie de publication offre une image chiffrée des complexes questions de commerce international et de développement. Les données concernent essentiellement le commerce des biens et services; la structure du commerce international par région et par produit; les indices des prix des produits de base; les indices des termes de l'échange; la balance des paiements; les comptes nationaux; et des indicateurs sociaux tels que: taux d'utilisation de l'Internet, taux de chômage et taux de migration.

Le *Manuel* est disponible sur CD-ROM, sur papier et en ligne à l'adresse suivante:

<http://www.unctad.org/statistics/handbook>.

Le Manuel est en vente sur papier au prix de 80 dollars des États-Unis (numéro de vente E/F.03.II.D.33, ISBN 92-I-012055-8); sur CD-ROM au prix de 150 dollars des États-Unis (numéro de vente E/F.03.II.D.28, ISBN 92-I-012053-1) ou au prix spécial de 195 dollars des États-Unis pour l'ensemble version sur papier et version CD-ROM. Pour l'obtenir, prière de s'adresser à: UN Publications, Two UN Plaza, Room DC2-853, New York, NY 10017, États-Unis (téléphone: +1 800 253 9646 ou + 1 212 963 8302; télécopie: +1 212 963 3489; adresse électronique: publications@un.org); ou à: Section des ventes et de la commercialisation, bureau E4, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse (téléphone: +41 22 917 2614; télécopie: +41 22 917 0027; adresse électronique: unpubli@unog.ch; site Web: <http://www.un.org/publications>)

RÉUNIONS À VENIR

- | | |
|--------------------|--|
| 19-23 avril | Comité préparatoire de la onzième session de la Conférence (CNUCED XI). |
| 3-7 mai | Comité préparatoire de la onzième session de la Conférence (CNUCED XI). |
| 10-11 mai | Conseil du commerce et du développement, vingt et unième session extraordinaire. |
| 24-28 mai | Commission de la science et de la technique au service du développement, septième session. |
